
L'HABITAT MÉDIÉVAL FORTIFIÉ DANS L'AUTUNOIS (DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE)

Essai d'inventaire

*Roland NIAUX**



Les recherches réalisées ont mis en évidence 110 sites répartis sur 36 des 38 communes que comportent ces cantons :

- Antully :	1	- Laizy :	2
- Autun et Saint-Pantaléon :	14	- Mesvres :	3
- Auxy :	6	- Monthelon :	2
- La Boulaye :	2	- Morlet :	1
- Brion :	3	- Saint-Didier-sur-Arroux :	4
- Broye :	2	- Saint-Eugène :	2
- Change :	1	- Saint-Forgeot :	4
- La Chapelle-sous-Uchon :	1	- Saint-Gervais-sur-Couches :	1
- Charbonnat :	1	- Saint-Léger-du-Bois :	4
- Collonge-la-Madeleine :	1	- Saint-Léger-sous-Beuvray :	4
- La Comelle :	4	- Saint-Nizier-sur-Arroux :	1
- Créot :	0	- Saint-Prix :	1
- Curgy :	6	- Saisy :	2
- Dettey :	2	- Sully :	2
- Dracy-Saint-Loup :	4	- La Tagnière :	5
- Épertully :	0	- Tavernay :	1
- Épinac :	1	- Thil-sur-Arroux :	2
- Étang-sur-Arroux :	7	- Tintry :	3
- La Grande Verrière :	5	- Uchon :	1

Cette région est atypique : elle comprend l'Autunois, une partie du Morvan, la vallée de l'Arroux de Dracy Saint-Loup à la Boulaye, la vallée de la Drée jusqu'à la Côte-d'Or. Il n'y a pas d'unité géologique ni administrative, ancienne ou actuelle. C'est à peu près le centre de l'antique Cité Éduenne, autour de ses deux métropoles successives, Bibracte et Augustodunum.

Le but recherché étant un recensement aussi complet que possible, l'existence de certains des sites énumérés ne repose que sur des indices.

Ainsi, à titre d'exemple, le "Pré de la Motte", commune d'Autun, n'offre qu'un indice toponymique, une situation géographique favorable et quelque menu mobilier, difficilement datable, recueilli dans les taupinières. À Brion, le site des "Arbres" n'est attesté que par une photo de

Secrétaire-adjoint de la Société Éduenne, membre de l'Association Histoire et Nature de l'Autunois.

R. Goguy, prise en prospection aérienne. À Curgy, nous n'avons pas autre chose qu'un texte du XIX^{ème} siècle, de valeur scientifique douteuse, attestant l'existence d'une motte à "Chevannes", le long d'une voie romaine.

À Dracy-Saint-Loup, l'emplacement de la très réelle "Tour de Ravelon" n'est pas fixé avec certitude. Parfois deux sites voisins représentent probablement deux états successifs du même siège seigneurial : ainsi, la "motte" et la "tour" de Savigny-le-Vieux à Curgy ; le château de Bussières et une "tour" aux Quiniards, sur la commune de La Tagnière ; la "Vieille Tour" et la "Motte" à Tintry.

Dans l'attente d'études plus précises qui devraient être appuyées éventuellement sur des sondages, il paraît prématuré d'offrir un classement typologique précis des sites recensés. On se bornera à les faire entrer dans quatre grandes catégories :

1. les forteresses de hauteur,
2. les forteresses de plaine,
3. les châteaux ou maisons fortes qui leur ont souvent succédé au XV^{ème} siècle,
4. les fortifications urbaines ou d'établissements religieux.

1. Les forteresses de hauteur

Peu nombreuses, elles ceignent le Morvan : Glenne (La Grande Verrière), la Perrière (Etang-sur-Aroux), Uchon. Pour comprendre leur raison d'être, il faut mentionner, hors de la zone ici étudiée, le château de Roussillon (Anost), les châteaux nivernais de Toulour (Larochemillay), de la Vieille Montagne (Saint-Honoré-les-Bains), de Château-Chinon. Leur relation d'origine avec Bibracte paraît probable.

Ces forteresses présentent la caractéristique d'utiliser un sommet retransché comme moyen principal de défense. La roche affleurante sert d'assise aux constructions et, parfois taillée et excavée, constitue la base des parois murales (Glenne, Toulour). Ce

sont de grosses forteresses : elles sont ceinturées d'épais remparts et de tours protégées par des fossés de dimensions impressionnantes en rupture de pente (Glenne). Elles paraissent très anciennes : X^{ème}, XI^{ème} siècles si l'on en juge par les vestiges et quelques sondages récents (Uchon) en l'absence de textes contemporains authentiques. Il faut aussi remarquer que toutes les forteresses ci-dessus citées - à l'exception d'Uchon - ont livré des témoignages de présence gallo-romaine, tuiles et monnaies principalement. Si l'on ne peut assurer une pérennité de l'occupation des sites, leur réutilisation, du moins, paraît certaine : ainsi Glenne, éperon barré de l'environnement de Bibracte, a un donjon au pied duquel les fouilleurs clandestins mettent au jour tegulae et imbrices fragmentés, en abondance.

Ces forteresses de hauteur, signes de puissantes seigneuries féodales, d'accès difficile, furent abandonnées, généralement, après les troubles consécutifs à la guerre de Cent Ans.

2. Les forteresses de plaine

Souvent édifiées dans des bas-fonds, le long des rivières, à proximité de gués, elles différaient beaucoup des forteresses de hauteur. De dimensions modestes sauf quelques exceptions (Sauturne, Chazeu...) leur fonction défensive devait se limiter à assurer la protection du seigneur résident. Deux sous-catégories sont à distinguer dans ces forteresses de plaine :

- les unes se présentent sous forme d'éminences de terre en tronc de cône circonscrit par un fossé. La plate-forme sommitale, probablement entourée de palissades, devait être couronnée d'une tour qui fut d'abord de bois (on y

rencontre rarement la pierre). Ces mottes étaient construites sur la terre extraite des fossés. Ainsi "Perpennat", commune de Dettey (le plus bel exemple est celui de la motte de Lagué, non retenue dans cette étude parce que située sur la commune nivernaise de Poil mais en limite des communes de La Comelle et de Saint-Didier-sur-Arroux).

- les autres se présentent sous forme de terrasses plus ou moins surélevées par rapport au sol environnant, de plan quadrangulaire ou ovalaire. Leur surface est généralement plus importante que celle des précédentes. Elles sont également entourées de fossés. Elles ont presque toujours supporté des constructions de pierre, ce qui conduit à leur attribuer une datation postérieure aux précédentes ou bien une durée d'utilisation plus longue. Parfois, elles n'étaient pas édifiées uniquement sur la terre extraite des fossés. On utilisait volontiers un relief rocheux de forme imprécise mais facilement aménageable, ainsi "la Roche Bazot" à La Boulaye ou le "Vieux Château de Repas" à Auxy. Plus difficile à situer, la basse cour était soit sur la plate-forme castrale elle-même, soit extérieure, mais attenante et souvent protégée de fossés, talus et haies vives. Il est difficile d'assigner aux forteresses de plaine une époque précise d'édification. Comme sur les forteresses de hauteur, il n'est pas rare de retrouver sur ces mottes ou en bordure immédiate des traces d'occupation gallo-romaine. Ainsi des monnaies du Haut-Empire sur la motte circulaire

de "Perpennat" (Dettey), des tegulae autour de celle des "Buissonniers" (Saint-Forgeot); des monnaies, des vestiges d'hypocauste sur l'emplacement arasé de la "Motte des Choux" (Mesvres), des tessons d'amphore à la "Roche Bazot" (La Boulaye). La motte quadrangulaire du "Closeau" (Saint-Forgeot) est toute entourée d'un habitat gallo-romain très dense dont on retrouve du mobilier sur la motte elle-même.

Cette particularité spécifique, semble-t-il, à l'environnement Autun-Bibracte, n'avait pas échappé aux archéologues du XIX^{ème} siècle (X. Garenne : "Bibracte" ; J.G. Bulliot : "Essai sur le Système défensif des Romains en pays éduen". Elle les avait conduits à interpréter ces mottes comme des postes de défense gallo-romains, voire protohistoriques, sans retenir l'occupation médiévale qui n'a laissé que peu de vestiges mobiliers.

3. **Une troisième catégorie** de fortifications apparaît consécutivement à l'abandon des deux précédentes, c'est-à-dire généralement au XV^{ème} siècle, parfois sur le même emplacement, parfois à quelque distance. Dans le premier cas - même emplacement - la construction nouvelle occulte souvent l'appréciation des états antérieurs.

Il s'agit maintenant de maisons fortes ou châteaux de conception nouvelle, comportant des bâtiments à ailes perpendiculaires, formant un quadrilatère ouvert sur une face ou entièrement fermé sur une cour. Les angles sont ponctués de tours, généralement circulaires. L'ensemble est encore souvent entouré de fossés

franchis par un pont-levis puis par un pont dormant. Mais s'agit-il de fortifications à vocation guerrière ou de fortifications de prestige et de tradition ? Lorsqu'elle réutilise la plate-forme inchangée de l'ancienne motte, l'implantation des bâtiments en suit les pourtours. C'est le cas de Sauturne (Saint-Gervais), Monestoy (Épinac), Chazeu (Laizy). Dans le cas de Champsigny (Saint-Léger-du-Bois), la photo aérienne permet de voir, à proximité de l'élégante maison forte, la trace des fossés d'une motte antérieure.

Cette maison de Champsigny, construite à la fin du XV^{ème} ou au début du XVI^{ème} siècle, est le type même de la demeure de prestige qui n'a jamais eu à défendre quoi que ce soit.

Un procès-verbal de "recherche de feux" dans le bailliage d'Autun en 1475, publié par A. de Charmasse (MSE t.XXVII – 1899) mentionne les fortifications existant alors, c'est-à-dire au terme de l'époque médiévale. Elles sont ainsi désignées à :

- Dracy-Saint-Loup, forteresse
- Saint-Léger-du-Bois, deux forteresses, Lally et Champecueillon
- Monestoy (aujourd'hui Épinac), forteresse
- Sully, forteresse
- Tintry, forteresse de Loiges (Loges, aujourd'hui sur la commune de Morlet)
- Saisy, la tour forte de Sivry
- Saint-Gervais, la forteresse de Sautrone (Sauturne)
- Auxy, forteresse (il s'agit de la Porcheresse)
- Dettey, forteresse dite la Boloye (aujourd'hui La Boulaye, sur la commune de ce nom)
- Broye, chastel de Montjeu
- Uchon, forteresse
- Monthelon, "maison fort à la vesve Jehan de Clugny" (c'est le château aujourd'hui dit "de Chantal" -qui n'a pas de caractère fortifié- et qui a été construit après l'abandon de la motte de Lée

- Laizy, forteresse de Chazeu
- Étang, chastel fort de la Perrière.

Cela fait au total 11 "forteresses", un "chastel fort", "une tour forte", une "maison fort" et un "chastel". Ces précisions sont-elles significatives ? On ignore ce que pouvait être exactement la "tour forte" de Sivry, qui a laissé place à un château d'époque moderne ; de même, on ne peut rien reconnaître de la "forteresse" de Sully dans l'actuel "Fontainebleau de la Bourgogne" comme l'appelait Madame de Sévigné. En revanche, la distinction entre "maison fort" pour Monthelon et "chastel fort" pour la Perrière (Étang-sur-Arroux) semble bien marquer une différence de dimensions. A Montjeu (Broye), il n'y a qu'un "chastel", sans autre qualificatif. Sans doute n'était-il plus fortifié. Beaucoup d'autres forteresses, bien connues, ne sont plus citées. Sans doute ont-elles alors perdu tout caractère défensif ou bien sont-elles déjà ruinées.

4. On peut encore distinguer d'autres fortifications n'entrant dans aucune des catégories précitées : ce sont **les fortifications urbaines** et **les prieurés fortifiés**.

Les premières comportent des sortes de réduits ou donjons à l'intérieur d'enceintes urbanisées défendues par des remparts : le château de Riveau, dans le "castrum" autunois, la "Tour de la Bondue", dans le quartier retranché de Marchaux (Autun).

Les secondes défendent une institution ou une communauté religieuse, comme le Palais épiscopal d'Autun. Leur point fort est souvent une église-donjon : le prieuré de Mesvres, celui de Thil-sur-Arroux. Ce peut être aussi une véritable enceinte murillée : l'abbaye de Saint-Martin, à Autun-Saint-Pantaléon.

Ainsi il paraît difficile, à ce stade des recherches, de présenter une classification rigide. Les diverses catégories entrevues ne se situent pas dans de strictes limites de durée. Les nécessités, de situation ou de fortune, ont souvent conduit à des aménagements et transformations de vieux habitats ou, même, à des réutilisations de sites antérieurement abandonnés.

La classification sommaire proposée paraît surtout valable au vu de la destination des sites.

Les "forteresses de hauteur" étaient des ouvrages de guerre, au sens encore en vigueur au XIX^{ème} siècle. Leurs dimensions leur permettaient d'abriter une petite garnison. Leur situation répondait à une mission de surveillance lointaine ou d'interdiction d'une voie de communication.

Les "forteresses de plaine" avaient plus modestement vocation d'abriter leur maître, des rôdeurs. Elles n'étaient pas aptes, sauf exceptions (Chazeu, Monestoy, Sauturne...) à se défendre contre une troupe nombreuse ou à soutenir un siège. Les "châteaux", "tours", "maisons-forts", du XV^{ème} siècle sont peu nombreux à avoir subi une aventure guerrière. Ils étaient des ouvrages de transition entre l'antique forteresse et la résidence seigneuriale non fortifiée.

Quant aux forteresses urbaines, l'expansion démographique jointe à la disparition des risques les a vite fait voler en éclats : transformation en palais du château fort des évêques, transformation en prisons des donjons de Riveau et de la Bondue (Autun).

Le manque de vitalité des abbayes et prieurés ruraux a également entraîné la disparition de leurs moyens de défense. En conclusion, il faut rappeler que toutes ces considérations sont propres à l'environnement autunois et ne se trouveront pas obligatoirement à d'autres contrées, différentes par leur relief, leurs voies de communication, leurs coutumes et leur organisation féodale.

Pour permettre le service de la colonne "type" de la fiche de synthèse, nous avons adopté la codification suivante :

1. Forteresse de hauteur
2. forteresse de plaine
A - mottes circulaires
B - plates-formes ovalaires
ou quadrangulaires
3. forteresses du XV^{ème} siècle
4. forteresses urbaines ou religieuses

La colonne "état" recevra les mentions suivantes :

- **top** : pour simple indice toponymique, sans textes ni vestiges apparents
- **tex** : pour textes, sans vestiges apparents
- **relief** : pour seulement un relief apparent
- **ruines** : pour relief avec ruines ou ruines seules
- **med** : pour un état médiéval, conservé et apparent, sans adjonction moderne importante
- **mod** : pour construction d'époque moderne ayant intégré des vestiges médiévaux ou cachant ces vestiges en substructions.

Il reste que cet état des lieux n'est qu'approximatif. Certains des sites avancés sont douteux.

D'autre part nous avons recensé, sur la même étendue territoriale, d'autres maisons seigneuriales, d'autres fiefs qui ont peut-être porté un habitat fortifié durant l'époque médiéva-

le. Nous avons négligé ceux qui n'offraient pas de présomptions sérieuses : tous les fiefs n'avaient pas obligatoirement de maison seigneuriale sur leur territoire et toutes les maisons seigneuriales n'étaient pas obligatoirement fortifiées.

FICHE DE SYNTHÈSE

N°	COMMUNE	LIEU-DIT	TYPE	ÉTAT	1 ^{ère} MENTION
1	Antully	château	2B	Relief	1389
2	Autun	"castrum"	4	mod.	861
3	Autun	évêché	4	mod.	
4	Autun	Riveau	4	med.	1178 ?
5	Autun	Marchaux	4	med.	
6	Autun	La Bondue	4	med.	1363
7	Autun	les Ragots	2B	Relief	1546
8	Autun	Pré de la Motte		top.	
9	Autun	les Champs		top.	
10	Autun	la Motte		top.	
11	Autun	Ornez	3	med. et mod	
12	Autun	la Genetois	3	med. et mod	
13	Autun	Chêne Robin		tex.	XIV ^{ème}
14	Autun	Renaudiots		tex.	1083 ?
15	Autun	St Martin	4	tex.	1444
16	Auxy	bourg		tex.	ruiné en 1546
17	Auxy	Porcheresse	2B	Relief	ruiné en 1593
18	Auxy	Repas	2B	Relief	
19	Auxy	Vieux château	3	Ruines	1560
20	Auxy	les Fossés	2B	Relief	
21	Auxy	le Brouillet	2B	Relief	
22	La Boulaye	château	2B puis 3	Relief	1272
23	La Boulaye	Roche Bazot	2B puis 3	Ruines	1371
24	Brion	Tour Chapitre	2A ?	tex.	1312
25	Brion	Les Arbres	2B	Relief	
26	Brion	Tour Bricard	3	mod.	1521
27	Broye	la Toison	2B	Relief	1298
28	Broye	Montjeu	2B puis 3	mod.	1365
29	Change	Marcheseuil	3	mod.	
30	Chapelle-s/Uchon	Alone	2B puis 3	Relief	1439
31	Charbonnat	Mirollez		tex.	
32	Collonge la Mad.	Alibour	2A puis 3	Ruines	
33	La Comelle			tex.	1265
34	La Comelle	le Jeu	3	mod.	1574
35	La Comelle	Huspoil	3	mod.	1535
36	La Comelle	Baugy		tex.	XIV ^{ème}
37	Curgy	Chevannes	2B ?	tex.	
38	Curgy	Drousson	2B puis 3	med.	XIV ^{ème}
39	Curgy	Pauvray	2B ?	Ruines	1380
40	Curgy	Savigny-le-Vieux	2A	Relief	
41	Curgy	Savigny-le-Vieux	2B	med.	
42	Curgy	Vergoncey	2B	mod.	1345
43	Dettey	Parpanna	2A	Relief	1389
44	Dettey	Valveron		3 mod.	

N°	COMMUNE	LIEU-DIT	TYPE	ETAT	1 ^{ère} MENTION
45	Dracy-St-Loup	Château	2B puis 3	mod.	1475
46	Dracy-St-Loup	Azey	2B	Relief	
47	Dracy-St-Loup	Ravelon		tex.	1503
48	Dracy et St Forgeot	La Motte		top.	
49	Épinac	Château	2B puis 3	mod.	1370
50	Étang-sur-Arroux			tex.	1130
51	Étang-sur-Arroux	La Perrière	1 puis 3	Ruines	XIII ^{ème}
52	Étang-sur-Arroux	Savigny	2B puis 3	Ruines	1262
53	Étang-sur-Arroux	La Goulenne		mod.	
54	Étang-sur-Arroux	Vaux	3	tex.	1392
55	Étang-sur-Arroux	Vilaine	3	tex.	
56	Étang-sur-Arroux	Velet	3	mod.	
57	La Grande Verrière	Glenne	1	Ruines	XII ^{ème}
58	LaGrande Verrière	Vauteau	2B puis 3	ruines	1375
59	La Grande Verrière	Vouchot	2B puis 3	mod.	XII ^{ème}
60	La Grande Verrière	Le Pouriot		tex.	XIII ^{ème} ?
61	La Grande Verrière	Boisseau	2B puis 3	mod.	1309
62	Laizy		2B	tex.	1209
63	Laizy	Chazeu	2A puis 3	ruines	1371
64	Mesvres	Prieuré	4	mod.	1475
65	Mesvres	motte des Choux	2B	relief (arasé)	1280
66	Mesvres	Fougerette	3	mod.	
67	Monthelon	Chevannes	2A ?	situa. douteuse	
68	Monthelon	Lèe	2B	relief	1381
69	Morlet	Loges	2B puis 3	mod.	1398
70	St-Didier-s/Arroux	Charancy	2B	tex.	XIII ^{ème}
71	St-Didier-s/Arroux	Bazoye	2B ?	tex.	1326
72	St-Didier-s/Arroux	Chevannes	2B puis 3	tex.	1444
73	St-Didier-s/Arroux	l'Etang Verdeau	2B	relief	1304
74	Saint-Eugène	Ez Crots	2B puis 3	mod.	1460 ?
75	Saint-Eugène	Crot Monial	4	tex.	
76	Saint-Forgeot	le Closeau	2B	relief	
77	Saint-Forgeot	Grand Millery	2B puis 3	mod.	1302
78	Saint-Forgeot	les Buissonniers	2A	relief	
79	Saint-Forgeot	Petit Millery	2B puis 3	tex.	XIII ^{ème}
80	Saint-Gervais	Sauturne	2B puis 3	ruines	1363
81	Saint-Léger-du-Bois			tex.	1328
82	Saint-Léger-du-Bois	Champecueillon	2B puis 3	tex.	1475
83	Saint-Léger-du-Bois	Champsigny	2B puis 3	relief et mod.	XV ^{ème}
84	Saint-Léger-du-Bois	Rigny	2B puis 3	mod.	1375
85	St-Léger-s/Beuvray		3	mod.	
86	St-Léger-s/Beuvray	La Boutière	2B puis 3	mod.	1321
87	St-Léger-s/Beuvray	Le Vivier	3	mod.	
88	St-Léger-s/Beuvray	Lavaux		tex.	1227
89	St Nizier-s/Arroux	Tour des M.	2B	relief	
90	Saint-Prix	Tour d'Ecarie		top.	
91	Saisy	Sivry	2B puis 3	relief et mode	1368

N°	COMMUNE	LIEU-DIT	TYPE	ETAT	1 ^{ère} MENTION
92	Saisy	La Forêt		tex.	1284
93	Sully	Grosmes	2B	ruines	1322
94	Sully	Le Château	2B puis 3	mod.	XIII ^{ème}
95	La Tagnière			med.	XIII ^{ème}
96	La Tagnière	Champignolle	2B	mod.	1209
97	La Tagnière	Trelague	3	mod.	1454
98	La Tagnière	Bussièeres	2B	mod.	1475
99	La Tagnière	Les Quiniards	2A	relief	
100	Tavernay	Les Panneaux	2A	tex.	1263
101	Thil-sur-Arroux	Prieuré	4	tex.	1469
102	Thil-sur-Arroux	Chevigny	2A puis 3	relief	1190
103	Tintry	La Vieille Tour	2B	relief	
104	Tintry	La Motte	2A	relief	
105	Tintry	Villars	2B puis 3	relief	
106	Uchon	Château	1	ruines	1158

BIBLIOGRAPHIE



BULLIOT J. G., *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays éduen*, Autun, 1856, Dejussieu.

CARON M.-Th., *La noblesse dans le duché de Bourgogne 1315-1477*, Presse Universitaire de Lille, 1987.

CHARMASSE (A. de), Le bailliage d'Autun en 1475 d'après le p.v. de la recherche des feux, in *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XXVII, 1899.

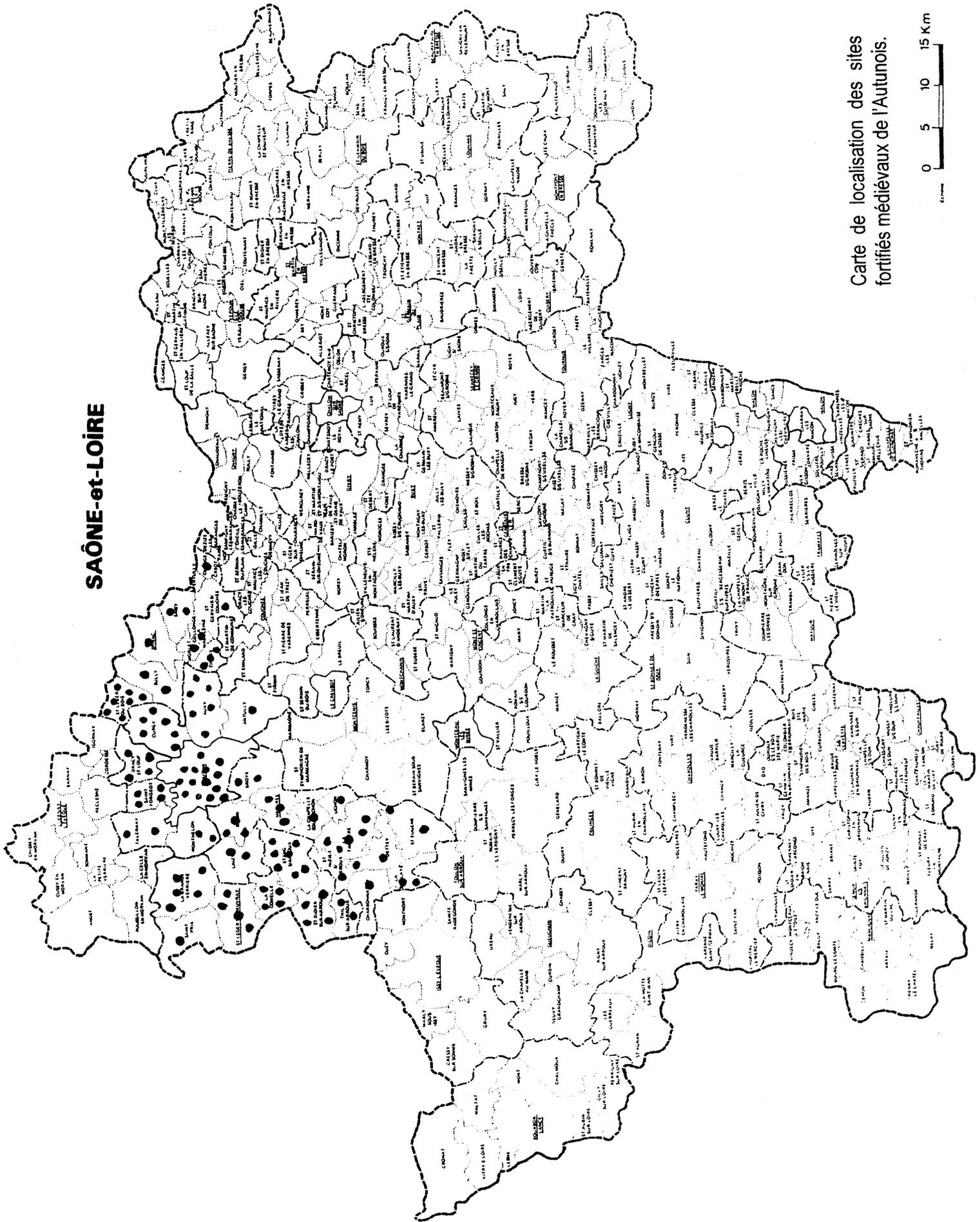
DUMAY G., Etat militaire et féodal des bailliages d'Autun, Montcenis, Bourbon-Lancy et Semur-en-Brionnais en 1474, in *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XI, 1882.

GARENNE X., *Bibracte*, (appendice : pages 168 à 221), Autun, 1867, Duployer.

MESQUI Jean, *Châteaux forts et fortifications en France*, (introduction), Paris, 1997, Flammarion.



SAÔNE-et-LOIRE



Carte de localisation des sites
fortifiés médiévaux de l'Autunois.

